Article, la ruche du 8 Janv 2021

Publié le 08/01/2021 à 14h27

Les membres du collectif organiseront cette année une « vélorution » à Brioude pour promouvoir ce mode de déplacement de plus en plus prisé. © pomme labrousse

•

Le Collectif éco citoyen du Brivadois s'investit pour la promotion des déplacements cyclistes. Déplorant l'absence de prise en compte des vélos sur la RD 16, entre le Pont-de-Cros et Lamothe, ses membres comptent interpeller le Département, ce samedi 9 janvier à 14 h 30.
Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il gèle, qu'il vente, les membres du Collectif éco citoyen du Brivadois manifesteront ce samedi à Lamothe. Bien emmitouflés et à vélo, rendez-vous est donné route d'Auzon, sur la RD 16 où un vaste chantier de sécurisation mené par le Département vient de s'achever. La chaussée a été rehaussée et élargie, les accotements revus et une courbe rectifiée. Seulement voilà, le CECB regrette l'absence « totale de prise en compte des vélos » sur ce tronçon pourtant très emprunté par les cyclistes.

1,5 M. d'€ investis par le Département pour sécuriser la RD 16 (octobre 2020)

« Contrairement à d'autres départements, en Haute-Loire, il n'y a pas de politique cyclable et nous le regrettons, note Pierre Pommarel, trésorier du collectif. Nous avons écrit au président du conseil départemental en août, pour demander à le rencontrer afin d'avancer sur le sujet. Nous n'avons même pas reçu un accusé de réception… Alors nous passons à la phase de manifestation. Nous avons choisi cette saison pour justement prouver notre détermination ».

**« Pas de conflit d'usage »**

En visite sur le chantier en octobre dernier, Jean-Pierre Marcon avait expliqué que l'option d'une piste cyclable n'avait pas été retenue « car avec ces 500 véhicules par jour, la RD 16 entre le Pont-du-Cros et Lamothe ne présente pas de conflit d'usage ». La limite étant fixée à 1.000 véhicules par jour.

Un argument qui ne tient pas pour Pierre Pommarel. « C'est une règle qu'on conteste puisqu'elle ne repose sur aucune valeur réglementaire. La route est plate, très fréquentée par les voitures comme par les vélos… »

La ville de Brioude se prête parfaitement à la pratique du vélo : elle est plate, pas trop étendue, le climat y est favorable.

Pierre Pommarel (Trésorier du Collectif éco citoyen Brivadois)

Déterminés à agir pour la sécurisation et la promotion des déplacements cyclistes sur le territoire, les membres du CECB ont récemment rencontré la nouvelle municipalité de Brioude.

« Nous avons été assurés d'une volonté partagée de favoriser l'usage du vélo, à la fois utilitaire et de loisir, sur le territoire communal. Il a été convenu d'une concertation sur les aménagements à prévoir pour la sécurisation des cyclistes (bandes et pistes, aménagement des carrefours, etc.). Nous notons véritablement un retour en grâce de la pratique du vélo, comme vecteur de loisir, mais aussi comme moyen de déplacement utilitaire ».

**Mathilde Fontès**

***Une première « Vélorution » à Brioude***
Le CECB prévoit d'organiser cette année, au printemps ou à l'été, une « Vélorution » (manifestation festive à vélo) à travers Brioude, afin de sensibiliser les Brivadois à l'intérêt de la pratique régulière du vélo, à la fois pour la réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre et pour l'amélioration de la santé procurée par l'exercice physique. « Nous sommes donc déterminés à faire bouger et avancer les choses pour les cyclistes. »